



# ECOLE ELEMENTAIRE

## ELECTION AU CONSEIL D'ECOLE

L'éducation des enfants nous concerne tous.

Co-éducateurs, les parents ont obtenu le droit de donner leur avis dans le système éducatif.

### UTILISEZ CE DROIT

Agissez dans l'école de votre enfant, en élisant des délégués FCPE qui interviendront au conseil d'école sur tout ce qui concerne le fonctionnement de l'établissement et les conditions de la scolarité de vos enfants:

- Des rythmes scolaires adaptés aux enfants
- La gratuité des fournitures, des activités et des sorties scolaires
- La participation effective des parents à l'élaboration du projet d'école
- L'accès pour tous aux nouvelles technologies, à la pratique du sport et aux activités culturelles
- Le choix de la langue vivante
- L'intégration des enfants malades ou en situation de handicap
- La qualité de la restauration scolaire
- Le développement des activités périscolaires
- L'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Une meilleure articulation école-collège

*LA FCPE EST AU SERVICE DES PARENTS  
ET DE TOUS LES ENFANTS*

**ALLEZ VOTER OU VOTEZ PAR CORRESPONDANCE**

**Attention les deux parents doivent voter**

Choisissez les candidats FCPE